



REGLEMENT : TOURNOI Vétérans(tes) «licences compétitons » uniquement

Art 1 – Le tournoi aura lieu le samedi 04 Octobre 2025 Gymnase de Retournac – Rue Jean Saby – 43130 RETOURNAC

Juge arbitre : Martine BERTHELEMY

Art 2 - Il sera organisé les tableaux suivants :

Pointage 8h30 – début 9h	Tableau D	Moins de 1100 pts (ou groupe 1, joueurs les moins bien classés)
Pointage 10h – début 10h30	Tableau E	Plus de 1100 pts (ou groupe 2, joueurs les mieux classés)
Pointage 13h – début 13h30	Tableau B	De 55 ans à 70 ans
Pointage 14h30 – début 15h	Tableau A	Moins de 55 ans
Pointage 14h30 – début 15h	Tableau C	Plus de 70 ans

En fonction du nombre d'inscrits dans les tableaux D et E, le Comité se réservent le droit d'équilibrer le nombre de joueurs en fonction des points : groupe 1 pour les moins bien classés, groupe 2 pour les mieux classés. La liste des joueurs sera publiée sur le site du Comité le 29 ou le 30 septembre 2025.

Art 3 - Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points et débiteront par des poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 qualifiés par poule.

Art 4 – Les joueurs (ses) peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum. 1 seul (catégorie d'âge) et 1 seul (catégorie points)

Art 5 - Les joueurs (ses) devront être en mesure de présenter leur licence et leur certificat médical (si celui-ci n'est pas mentionné sur la licence) au juge arbitre.

Art 6- Une tenue correcte et un esprit sportif seront de rigueur, les balles seront fournies par les joueurs.

Art 7 - Tout joueur (se) participant au tournoi s'engage à accepter le présent règlement. En cas de défaite, il lui sera demandé d'arbitrer la partie suivante.

Art 8 - Le Juge-arbitre se réserve le droit de prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi.

Art 9 - Les engagements devront parvenir avant le **Dimanche 28 Septembre 2025 (minuit)**

Inscriptions en ligne sur <https://www.comitett4243.fr/tournoi-departemental-veterans/>

Art 10 - Vainqueurs et finalistes de chaque tableau seront récompensés.

Art 11 - Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase.

Coût de l'inscription : 10€ le tableau 15€ les deux tableaux